

Propos liminaires

CA du 2 octobre 2015

Je tiens tout d'abord à saluer la solennité du moment et à remercier l'ensemble des administrateurs, et singulièrement les personnalités extérieures, d'avoir contribué, par leur présence, à marquer ce moment d'une pierre blanche.

Sans tomber dans l'angélisme, il me paraît primordial qu'une communauté qui a pu être blessée et fragilisée puisse se retrouver et travailler au nom et au profit des intérêts supérieurs des étudiants, des personnels et du développement des territoires.

Désormais, toutes les conditions sont réunies pour remplir les missions de service public qui sont les nôtres et dont les pivots sont, ne l'oublions jamais, la formation des jeunes, l'accompagnement des personnes en activité ou désireuses de reprendre une activité, par le biais de la formation tout au long de la vie, la recherche et l'innovation au service du développement, l'aide à l'insertion professionnelle pour nos étudiants et nos populations.

C'est pourquoi l'université, notre université en particulier, se doit de retrouver une forme de sérénité et d'apaisement, tout en maintenant une vigilance accrue à l'égard de tout ce qui a pu entraver son fonctionnement légitime, l'accomplissement de ses missions, avec au centre, l'étudiant.

Dans des territoires comme les nôtres, où la jeunesse, trop souvent privée de repères et d'espérances, est tentée par diverses dérives, l'université qui a la chance d'accueillir 12 000 d'entre eux, se doit de tout mettre en œuvre pour veiller, certes à la dispensation de savoirs, mais aussi de savoir-être et de savoir-faire. Savoir travailler en équipe (d'où l'importance de la vie associative, des activités sportives et culturelles); savoir émettre son avis sans agressivité ni violence verbale, savoir s'exprimer en recourant au bon niveau de langue au bon moment, savoir être ponctuel, etc.

Autant d'éléments qui font la différence au moment d'une démarche d'embauche (ce ne sont pas les professionnels de l'entreprise ou de l'administration qui me contrediront) et qui dessinent également les contours d'un destin.

Pas d'université sans étudiants, sans projet, sans projection commune, sans volonté de travailler ensemble.

Nous avons depuis le 25 juin 2015 une assise institutionnelle ; la rentrée de septembre 2015 nous a montré que les parents et les jeunes nous faisaient confiance et étaient prêts à croire en leur université de proximité pour forger leur avenir. La richesse des débats au sein du Conseil Académique plénier sur la construction de notre prochaine offre de formation et de recherche a fait la preuve de notre capacité à nous projeter ensemble, à innover pour être attractifs et compétitifs dans un environnement universitaire national et international de plus en plus compétitif. Les travaux des membres du Comité Technique de l'établissement démontrent aussi largement une volonté de créer les conditions d'une activité professionnelle respectueuse des textes en vigueur et soucieuse de l'épanouissement de nos personnels, de la reconnaissance de leur fort investissement dans la bonne marche et le développement de notre institution. Il faut aussi souligner l'engagement de plus en plus fort de nos étudiants, élus,

présidents ou membres d'association, quant à la vie des campus, la reconnaissance du statut de l'élue, l'aménagement d'espaces dédiés à la vie étudiante. Nous avons une marge de progression importante encore à ce niveau, mais la prise de conscience est forte et déterminante pour l'avancée de ce chantier essentiel. De même, dans notre ouverture sur nos territoires (ouverture universitaire qui ne fut jamais spontanée)

Partout où les choses avancent, où des murs tombent, il faut des femmes et des hommes capables de transcender leurs différences, voire leurs divergences, pour construire et reconstruire ensemble, inlassablement.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureuse de vous accueillir aujourd'hui, pour ce premier conseil d'administration de l'Université des Antilles qui témoigne de l'unité que nous avons su garder et qui fait notre force, tout en innovant et en créant une configuration propice aussi à un développement plus autonome des pôles autour des projets de leurs territoires respectifs.

Je n'ignore pas que certains d'entre vous éprouvent une forme de déception parce que ce conseil d'administration ne s'est pas tenu en Guadeloupe, comme cela était prévu et prévisible. Mais il est des circonstances HUMAINES qui s'imposent à nous et auxquelles nous devons faire face. La situation était cornélienne et, en regard des enjeux, il m'a paru fondamental d'organiser les choses, en tenant compte des circonstances du moment, pour offrir VISUELLEMENT à l'ensemble des administrateurs et invités, une représentation symbolique de l'actuelle configuration institutionnelle de notre institution : une université des Antilles avec deux pôles autonomes et deux recteurs d'académie. Il m'a semblé que le lieu physique importait moins que la réunion physique en un même lieu de tous les acteurs essentiels : présidente, vice-présidents de pôle, administrateurs, recteurs, etc.

Je remercie donc chacun de vous pour l'appréciation que vous avez su porter face à cet impondérable qui n'était pas prévu, d'autant que je vous en ai fait part, en toute transparence. Je remercie M. le vice-président du pôle Guadeloupe qui a immédiatement compris la dimension symbolique de cette réunion physique en un même lieu, mais aussi le vice-président du pôle Martinique qui a intensifié ses séances de rééducation pour être certain de pouvoir siéger avec nous aujourd'hui, afin de donner corps à ce grand moment.

Qu'ils en soient donc remerciés, sachant que nous voterons le 1^{er} budget de l'Université des Antilles en Guadeloupe et que l'approbation des statuts de l'UA se fera aussi en ce lieu. De belles perspectives en vue.

Nous sommes donc par la transformation de l'UAG en UA, dans une continuité juridique et institutionnelle qui ne doit pas nous priver, de vouloir refonder les bases sur lesquelles l'UA doit prendre son envol.

Mon premier vœu est que l'UA enterre ou au moins s'efforce d'enterrer les rancœurs ancestrales de l'UAG, largement fondées, que ce soit en Martinique ou en Guadeloupe, sur des formes de « fantasmes », nourries de « méfiances ». La meilleure manière d'y arriver, me semble-t-il, est de travailler à l'élaboration de documents objectivables et vérifiables et d'assurer la traçabilité et le partage de procédures écrites et votées dans les conseils : cartographies d'emplois enseignants, BIATSS et BIB, points d'étapes réguliers sur la consommation de la masse salariale et du plafond d'emplois, mise en œuvre d'une

comptabilité analytique, mise en lecture partagée des données, mise en place d'une Direction du système d'information, etc.

Un premier état de la cartographie des emplois a été réalisé, avec une démarche qui me semble attester une volonté de partage et de transparence des données : vérification et confrontation avec chaque composante et chaque service, première présentation au CT du 2^e septembre, navettes et arbitrages politiques avec les VP pôles et doyens sur les « zones opaques », etc.

Il nous faut sortir des nébuleuses qui alimentent des tensions et faire l'effort de bien identifier les circuits et les procédures. Par exemple, pour les critères relatifs à la promotion des collègues enseignants, la loi nous impose de faire valider les critères proposés en Conseil plénier et de les afficher. Pour la traçabilité des heures complémentaires, nous avons à interfacier les logiciels Harpège, Hyperplanning et Apogée, etc. Tous ces processus sont en cours et vous seront présentés en séance aujourd'hui.

J'en profite pour saluer le travail colossal mené par les équipes administratives et politiques, au quotidien. Entre le premier janvier 2014 et le 25 juillet 2015, nos équipes ont eu à faire face à pas moins de 3 missions IGAENER, 1 mission sénatoriale, 1 audit financier du cabinet Deloitte, 2 missions HCERES, une scission à préparer en moins de 9 mois, sans compter toutes les réquisitions (pas moins de 25) dans le cadre des procédures judiciaires en cours. A chaque fois, il faut préparer des sommes importantes de documents, consacrer des temps d'échanges, tout en veillant à poursuivre les travaux du quotidien d'une université, lesquels sont immenses. Le tout à moyens humains constants, sachant que pour mener à bien la scission avec la Guyane, nous avons dû mobiliser 6 ETPT (équivalents temps pleins travaillés), c'est-à-dire autant de personnels qui ne travaillaient pas dans le même temps au fonctionnement de notre propre institution.

Parallèlement, nous étions, et nous sommes encore une jeune université RCE –responsabilités et compétences élargies- soucieuse de ne pas avoir d'incident de paye majeur, ce que nous avons heureusement évité et c'est un succès dont il faut se réjouir, et très préoccupés par la maîtrise de la masse salariale. Vraiment, avec un atterrissage à 99%, je félicite les équipes d'avoir su maîtriser cette masse, mettre en place des primes, tout en respectant largement le plafond d'emploi. Je remercie aussi très sincèrement les contrôleurs budgétaires du rectorat, et donc Mme la Rectrice et Monsieur le Recteur pour leur accompagnement de qualité, sur toutes ces questions épineuses.

Un autre chantier, encore plus immense, a été entrepris par les services de l'agence comptable et les services financiers de l'établissement, afin de rétablir une orthodoxie comptable, remonter toute la comptabilité depuis 10 à 12 ans, et améliorer la sincérité des comptes et la régularité d'exécution de la dépense. Ce travail a permis de manifester que des 10 millions de recettes qui n'avaient pas été recouvrées depuis 2003, nous avons seulement pu en récupérer 2.6 millions d'euros, car à l'époque les agents comptables n'ont pas fait les relances nécessaires et du fait de la déchéance quadriennale, environ 7 à 8 millions sont définitivement irrécouvrables. Je n'insiste pas davantage car ces données seront présentées lors de la présentation du compte financier 2014, mais je voudrais attirer l'attention des administrateurs sur le fait que nous avons pu en deux ans, sécuriser les opérations de paye, maîtriser la masse salariale (on le verra tout à l'heure également), accroître la sincérité des comptes qui sont

désormais certifiables, mettre fin à l'ensemble des facteurs de risque juridique et financier, tels qu'ils étaient inscrits dans le dernier rapport de la Cour des Comptes.

Parallèlement, nous avons tenu parole sur le chantier de la réduction de la précarité en proposant un concours Sauvadet à ceux qui entraient dans ce cadre et en CDisant les personnels qui étaient dans l'établissement depuis 6 ans ou plus. Une démarche de redéploiement des postes à l'égard des composantes les plus déficitaires est en cours, sous l'égide des VP pôles. Au plan de la pédagogie et de l'insertion professionnelle, notons le PEPITE Antilles-Guyane (pôle entrepreneuriat qui reste une structure UAG), la junior entreprise, la mise en place d'un Diplôme étudiant entrepreneur que vous aurez à voter tout à l'heure, l'intensification de nos forums des métiers, avec l'accompagnement de la fondation UAG-GBH, mais aussi l'ouverture de la LP ADRET (agronomie du développement, ministère de l'agriculture) en Guadeloupe, de la LP Biotechnologies en Martinique, du Master FLE en ligne avec 150 étudiants de 17 pays de la Caraïbe, les perspectives de collaboration fructueuse avec la Louisiane, etc.

Tout n'est pas rose : loin s'en faut et les chantiers à mener restent importants, mais ils sont bien engagés. Je tiens aussi à saluer toutes les équipes qui ont tout fait pour faire fonctionner l'établissement au cours du premier semestre 2015 où la loi tardait à être votée : les CFVU, commissions de recherche, conseils de pôle, CAC restreint, CPE, ont bien fonctionné pour ne pas mettre en péril les recrutements et carrières de nos collègues. Je vous rappelle que Mme la Ministre nous avait conseillé de ne pas tenir de conseils centraux en raison d'une sécurité juridique qui n'était jugée suffisante par les services juridiques de la DGSIP : je vous ai transmis le courrier en faisant état et ai essayé, à travers les nombreux échanges avec les administrateurs, pour les tenir informés de tout ce qui se passait, de compenser au mieux ce manque.

Enfin, je tiens à dire que nos efforts pour recruter un cadre juridique n'ont pas encore abouti : un recrutement qui était quasi finalisé s'est en définitive soldé par un refus de poste. J'ai pris l'attache des IRA qui m'ont proposé de reprendre M. Jean-Michel MENCE, ce que j'ai refusé pour d'évidentes raisons. Nous avons relancé la procédure et la DGSIP s'est engagée à nous accompagner au plus vite. De même, nous sommes en train de mettre en place, en concertation avec les VP pôles, une cellule « conventions et marchés » qui serait distincte de la cellule juridique proprement dite.

Voilà, j'espère ne pas avoir été trop longue, mais je me devais de vous donner un certain nombre d'informations importantes. Je ne peux qu'inviter chacun des administrateurs, dans le respect mutuel qui doit être au fondement de nos échanges, à faire de cette séance du conseil d'administration, un moment riche de débats et d'échanges constructifs, pour le plus grand bien de notre institution.